

ON EST AVEC TOI, CAMARADE BANQUIER

L'été dernier, la banque Natixis (filiale du groupe Banque Populaire – Caisses d'épargne) a diffusé un document surprenant intitulé « Peut-il y avoir révolte des salariés ? ». Un document de 6 pages, encore disponible sur son site et ô combien instructif.

Aucun cynisme dans ce document, il explique l'inquiétude des investisseurs : une révolte des travailleurs créerait un « choc inflationniste » aux effets « très négatifs sur les détenteurs d'obligations ». D'accord, mais pour les autres ? Parce qu'on n'a pas tous des obligations.

L'auteur de l'étude a cherché les raisons qui pourraient conduire à cette révolte. Sympa, il fait le boulot à notre place ! Il pointe :

- les inégalités de revenus : le graphique montre que la richesse nationale est de plus en plus captée par les 1 % les plus riches. De manière simpliste : le PIB augmente donc le pays est plus riche, mais cette création de richesse finie dans la poche de ceux qui avait déjà beaucoup (trop).

- une nette hausse de la productivité (non, les salariés ne sont pas fainéants, Natixis nous explique qu'un salarié aujourd'hui produit 35 % de plus qu'il y a 20 ans) mais un salaire réel par tête qui a clairement décroché depuis les années 2000. Les travailleurs rapportent de plus en plus aux entreprises mais les salaires n'augmentent pas dans les mêmes proportions.

- une progression globale de la pauvreté (1,5 million de personnes supplémentaires vivant sous le seuil de pauvreté en 20 ans)

En quoi consisterait cette révolte ? Selon l'analyste, « la revendication de hausses fortes des salaires ».

Donc en résumé, Natixis nous explique pourquoi nous devrions nous révolter et nous dit même ce que nous devrions revendiquer ! Pourquoi la banque a-t-elle peur ? Parce que les conséquences seraient défavorables pour les financiers et pour les grands groupes « mais pas aux ménages qui bénéficieraient de la hausse des salaires ».

Qu'est-ce qu'on attend ? ■

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : QUAND LA SNCF DÉRAILLE...

Alors que la parole se libère partout dans le monde, alors que les médias, les associations, les politiques saluent unanimement « la parole libérée » et qu'on encourage toutes les femmes à s'exprimer, on peut se demander si cet élan touche toutes les classes de notre société. En effet, au-delà des « STARS » de l'affaire WEINSTEIN, comment condamne-t-on ces violences faites aux femmes « ANONYMES » victimes des violences masculines ? À ce jour, nous constatons que la « Prise de conscience, l'Empathie et la Solidarité » ne sont pas encore arrivées sur le quai de nos dirigeants de la SNCF, qui se font toujours remarquer par leur conservatisme et leur archaïsme. Sont-ils en grève (ce serait une première !!!) ???

Quand on connaît le traitement réservé aux femmes dans l'entreprise ou par les sous-traitants de l'entreprise, nous sommes en droit de nous inquiéter. Citons le cas, d'une conductrice de train, agressée physiquement par

un collègue cheminot. Parce qu'il s'agissait d'une femme, cet agent considérait que sa volonté ne devait pas être entravée. Elle a alors déposé plainte contre son agresseur. Devant le mutisme et l'absence de réponses de ses supérieurs, elle a alerté tous les niveaux de la hiérarchie.

La direction de l'entreprise, sans doute pour apporter sa pierre à la libération de la parole des femmes, décide de sanctionner notre collègue au même titre que son harceleur.

À la SNCF, les femmes conductrices de train évoluent dans un monde majoritairement masculin. Elles représentent à peine 5% des effectifs, ce qui favorise le contexte de « harcèlement d'ambiance » qui s'entend comme des contraintes faites à une salariée soumise à un environnement professionnel dans lequel se répète des comportements déplacés à connotation sexuelle.

Ce harcèlement d'ambiance a des impacts majeurs sur la santé physique et mentale des victimes.

C'est ce que vit actuellement notre collègue et la direction de la SNCF en n'agissant pas sur les causes profondes de ces actes est complice de ces agressions.

Et combien d'autres cas restent méconnus ?

On sait pourtant à quel point la SNCF se fait le chantre de la féminisation et de l'égalité des chances ! Malgré une pseudo direction de l'éthique, « les girls day's » et toutes les autres opérations de communication concernant les femmes, nous faisons le constat que rien ne bouge. Même lorsque des faits sont avérés, la direction, qui se devrait d'être exemplaire, préfère détourner les yeux plutôt que de se porter à la pointe des valeurs morales et de l'éthique professionnelle...

Après la saisine des instances dirigeantes, SUD-Rail attend de la direction de la SNCF qu'elle reconnaisse la dimension sexiste de cette agression et que notre collègue accède au statut de victime. ■

